



Rapport aux délégués syndicaux

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2017-008

Eure Numérique

Réunion du 28 avril 2017

**Objet : Adhésion au service de médecine préventive
du Centre de gestion de l'Eure.**

Le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale implique que les collectivités locales assure des missions relative notamment à la mise en œuvre de mesure de médecine préventive à l'attention de ses agents.

Les alinéas 2 et 4 de l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, modifiée autorise les centres de gestion de la fonction publique à exercer des missions facultatives pour le compte de certaines collectivités ce dont peut bénéficier le SMO en vue d'assurer ces obligations en matière d'hygiène et de sécurité au travail.

Un service de médecine préventive est ainsi proposé aux collectivités et établissements publics. Une convention portant sur les modalités d'exercice de la mission afférente doit être établie avec le Centre de gestion de la fonction publique de l'Eure.

Le modèle de cette convention est joint au présent rapport.

Syndicat mixte ouvert Eure Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : contact@eurenumerique.fr

Réunion du 28 avril 2017

Objet : Adhésion au service de médecine préventive
du Centre de gestion de l'Eure.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert
Eure Numérique ;

Vu la délibération n°2014-014 du Comité syndical du 27 janvier 2014 portant création d'une convention avec le
centre de gestion de l'Eure pour la gestion des personnels du SMO Eure Numérique,

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 28 avril 2017 à l'Hôtel du Département à Evreux,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à l'adhésion au service de médecine préventive du Centre de gestion de l'Eure,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention relative à l'adhésion du SMO Eure Numérique au service de médecine préventive du Centre de gestion de l'Eure et à procéder à toutes les formalités afférentes.

- Nombre de voix pour :
 - Collège EPCI : 26
 - Collège Conseil Départemental : 15
 - Nombre de voix contre :
 - Collège EPCI : 0
 - Collège Conseil Départemental : 0
-
- Abstention :
 - Collège EPCI : 0
 - Collège Conseil Départemental : 0
-

Fait à Evreux, le 28 avril 2017

Pour extrait conforme,

Le Président

Hervé Maurey

